



OBLIGATAIRES

OSTRUM SUSTAINABLE EURO SOVEREIGN 1-3

ESG* Impact

* Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

OSTRUM SUSTAINABLE EURO SOVEREIGN 1-3

- Un fonds « obligation gouvernementale euro »
- Une gestion active de convictions diversifiée sur des valeurs émises ou garanties par des Etats membres de la Communauté européenne ou de l'Espace économique européen, libellées en euros
- Une équipe d'experts en dettes souveraines

UNE GESTION ACTIVE DE CONVICTIONS

La philosophie d'investissement en gestion « obligation gouvernementale euro ISR » de la société de gestion peut être qualifiée de gestion active de convictions.

Cette gestion s'appuie sur une recherche importante (macro-économique, critères extra-financiers), développée en interne et associée à un contrôle permanent des risques. Elle s'effectue dans le cadre d'un processus d'investissement rigoureux. Avec Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3, vous investissez principalement dans des titres d'États ou garantis par des pays membres de la zone euro. Le fonds investit dans des obligations, libellées en euros, ayant une maturité inférieure à 3 ans et de notation minimale BBB- dans l'échelle de notation des agences Standard & Poor's et Fitch et de Baa3 dans l'échelle de notation de l'agence Moody's.



UNE ANALYSE ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE BASÉE SUR TROIS PILIERS : ENVIRONNEMENTAL, SOCIÉTAL ET GOUVERNANCE

Dans le cadre spécifique de son processus d'investissement, une étude préliminaire mise en œuvre par le département de Recherche Extra-financière de la société de gestion permet de définir l'univers d'investissement initial du FCP. Cet univers découle de la notation interne de la société de gestion, basée sur l'analyse de trois piliers ESG : Environnemental, Sociétal et Gouvernance.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS EN DETTES SOUVERAINES

Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 est géré par une équipe ayant plus de 20 ans d'expérience et constituée de spécialistes de la gestion obligataire, des taux d'intérêt et de l'inflation.

Elle s'appuie sur un processus d'investissement qui repose, au sein de l'univers d'investissement du FCP, sur une analyse pragmatique des facteurs clés de l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette analyse permet d'identifier les facteurs qui seront les plus moteurs et sources de valeurs ajoutées dans l'évolution future de la performance du FCP.

POINT D'ATTENTION : Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 1 à 3 ans. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

2 QUESTIONS AU GÉRANT D' OSTRUM SUSTAINABLE EURO SOVEREIGN 1-3

Quels sont les moteurs de performance d'Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 ?

Ils sont multiples : il y a tout d'abord le pilotage de la sensibilité sur chaque zone d'investissement en fonction de notre scénario macroéconomique. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur induite par une variation donnée du taux d'intérêt. Schématiquement, une obligation ayant une sensibilité de 2 verra sa valeur augmenter d'environ 2 % si le taux d'intérêt baisse de 1 %, et inversement. La fourchette de sensibilité que nous nous autorisons varie entre 0 et 4. L'allocation pays fait également partie des moteurs de performance du fonds, ainsi que la sélection des titres au sein de chacun de ces pays. Et enfin, nous nous autorisons une poche de diversification en investissant une partie du portefeuille dans des obligations indexées sur l'inflation.

(1) Taux d'intérêt ayant une maturité inférieure à 2 ans.

(2) Écart entre le taux de rendement actuariel d'une obligation et celui d'un emprunt « sans risque » de même durée. Il représente la prime de risque que l'émetteur doit offrir à l'investisseur pour rémunérer le risque qu'il prend en investissant dans son titre. Plus l'investissement est risqué, plus la prime de risque offerte doit être élevée.

(Source : AMF - www.amf-france.org)

PROFIL DE RISQUE

Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque de perte en capital, risque lié aux acquisitions et aux cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur de risque et de rendement* : 1 **2** 3 4 5 6 7

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.



Stéphane
BOUSLIMANI

Comment sélectionnez-vous les titres sur lesquels vous décidez d'investir ?

La gestion d'Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 se base sur nos évaluations internes des éléments financiers et extra-financiers matériels, systématiquement revu lors de notre comité « Sélection Dette Souveraine Euro » (SDS), ainsi que sur nos « vues ESG » par pays afin d'évaluer les émetteurs les plus ou moins vertueux.

Nous renforçons les pays les plus vertueux et limitons les moins bons selon notre « vue ESG », en ligne avec nos évaluations produites pour chaque pays lors de notre comité SDS (où sont revus les facteurs de performance financiers et extra-financiers, et facteurs de risque).

En complément, lors de nos comités de spécialistes (taux d'intérêt G4 et inflation) les équipes de gestion analysent les paramètres macroéconomiques et cherchent à anticiper les mouvements de marché (exploiter les tendances sur les taux courts⁽¹⁾, les spreads⁽²⁾, les flux, l'inflation). Nous détectons ainsi les opportunités d'investissement et sélectionnons les titres en fonctions des opportunités identifiées.

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de rechercher l'obtention d'une performance égale à celle de l'indice Euro MTS 1-3 en sélectionnant des obligations de la zone euro.

■ EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Ostrum Asset Management
Nature juridique	FCP de droit français de type OPCVM
Classification	Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Risque de perte en capital	Oui
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	1 à 3 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	Euro MTS 1-3. L'indice EURO MTS 1-3 est un indice représentatif de la performance des obligations d'Etat de la zone Euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Il est calculé en euro et inclut les coupons des obligations qui le composent. Cet indice est publié par MTS Group. Il est disponible sur le site Internet www.euromtsindex.com . Cet indice est calculé sur la base des cours de clôture
Date de création	21/02/1994
Code ISIN - Part C	FR0007477625
Affectation des résultats	Capitalisation
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie et de capitalisation du Groupe BPCE
Abonnement	Non
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	Néant
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	0,45 % TTC de l'actif net dont 0,20% de retrocessions distributeur. À titre indicatif, les frais courants réellement prélevés sur le dernier exercice clos en décembre 2018 : 0,43 % TTC de l'actif net (les frais courants comprennent notamment les frais de gestion et les commissions de mouvement).
Commission de surperformance TTC	Néant
Souscription minimale initiale	N/A
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Valeur liquidative d'origine	1 524,49 €
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Échelle de risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. Le niveau de l'indicateur de risque et de rendement est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achievé de rédigé en septembre 2019.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et Ostrum Asset Management, il peut exister des risques de conflits d'intérêts potentiels.

Ostrum Sustainable Euro Sovereign 1-3 a été agréé par l'AMF le 28/01/1994 et géré par Natixis Investment Managers International.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

Ostrum Asset Management – Société anonyme au capital de 27 772 359 euros - 525 192 753 RCS Paris Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 18000014. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 € - RCS Paris n°493455042 – Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100